V. 1 #1

réaction

septembre 1971

50¢

MAGAZINE
POPULAIRE

RÉACTION

UNIVERSITE
LAURENTIENNE
SUDBURY
ONTARIO

REACTION est le magazine officiel des étudiants de l'Université Laurentienne, Sudbury, Ontario.

Les opinions exprimées sont celles de l'équipe à moins d'indice contraire.

Les lettres anonymes ne peuvent être imprimées.Tout de même un pseudonyme est admissible.

Le magazine paraît le 15 de chaque mois. La date limite pour la remise d'articles (tapés ou écris lisiblement à double interligne) est le premier de chaque mois.

Les annonces devront être soumises au Bureau Centrale d'Annonces, Association Générale des Etudiants, Université Laurentienne, Sudbury, Ont.

Notre bureau se situe au local L221 et notre numéro de téléphone est 673-2808.

Co-ordinateurs pour l'édition de septembre:

Gaston Tremblay et Claude Belcourt.

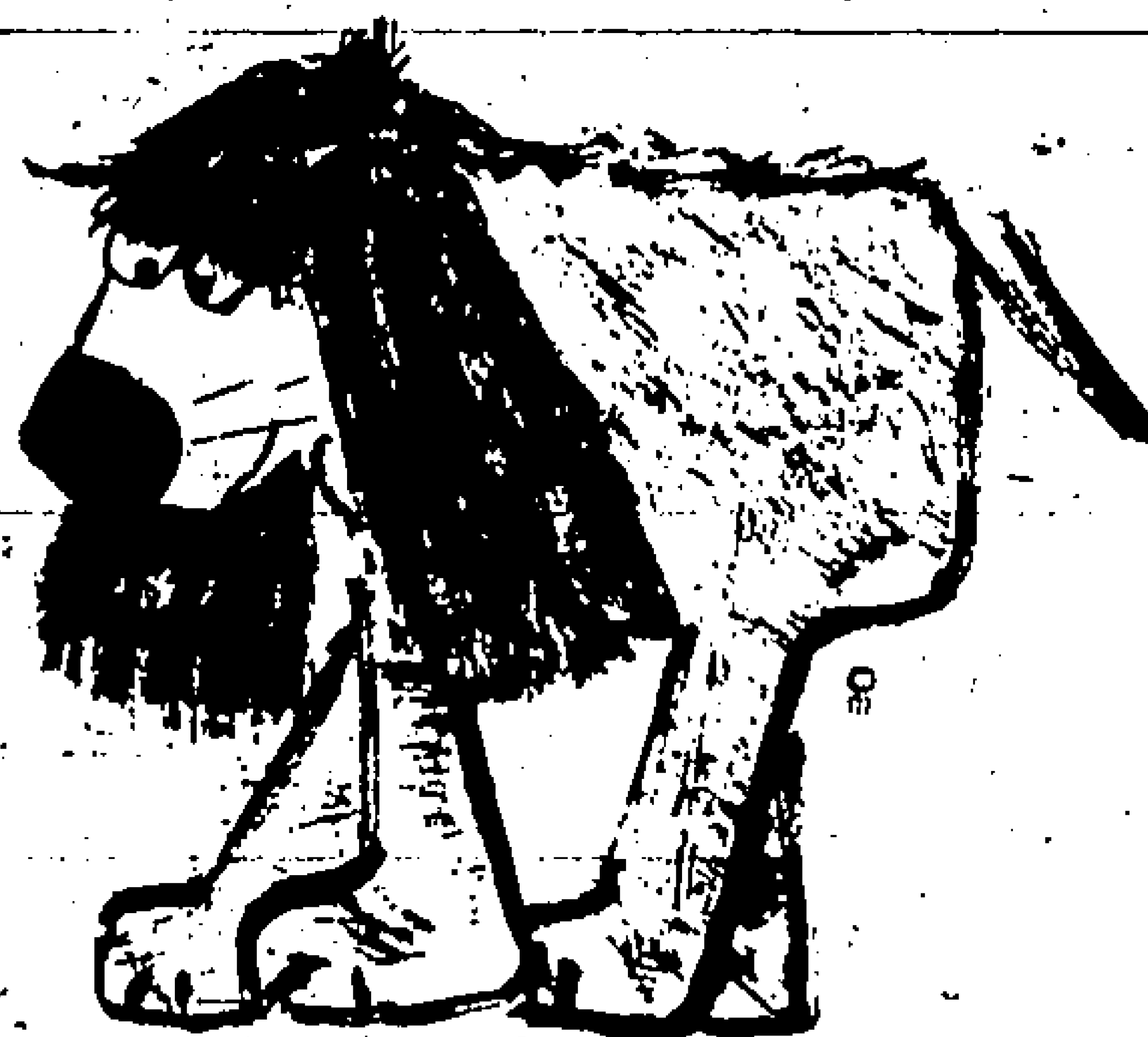


TABLE DES MATIERES

MAGAZINE POPULAIRE

RÉACTION

UNIVERSITE LAURENTIENNE SUDBURY ONTARIO

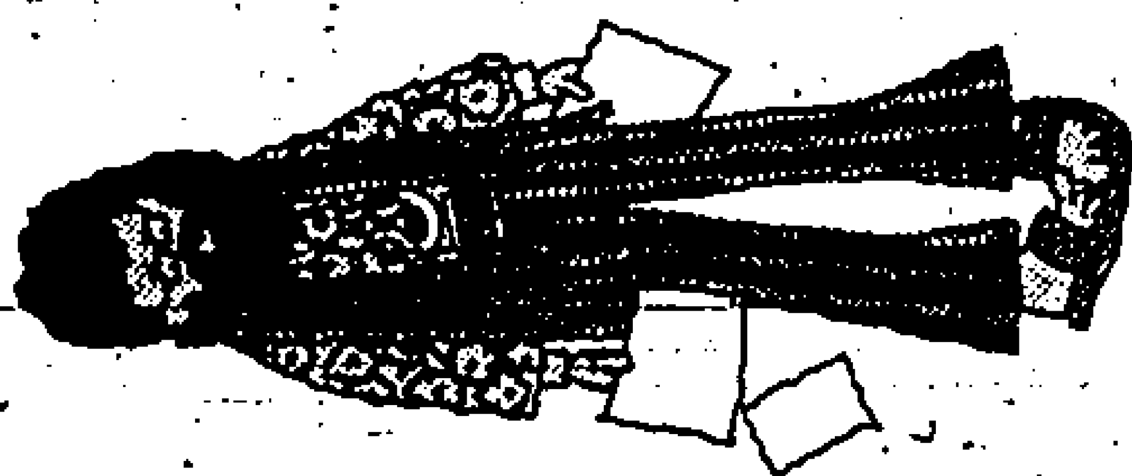
définition

REACTION: (réak-sion), n.f. Fig. Toute action qui a lieu en sens inverse d'une action précédente.

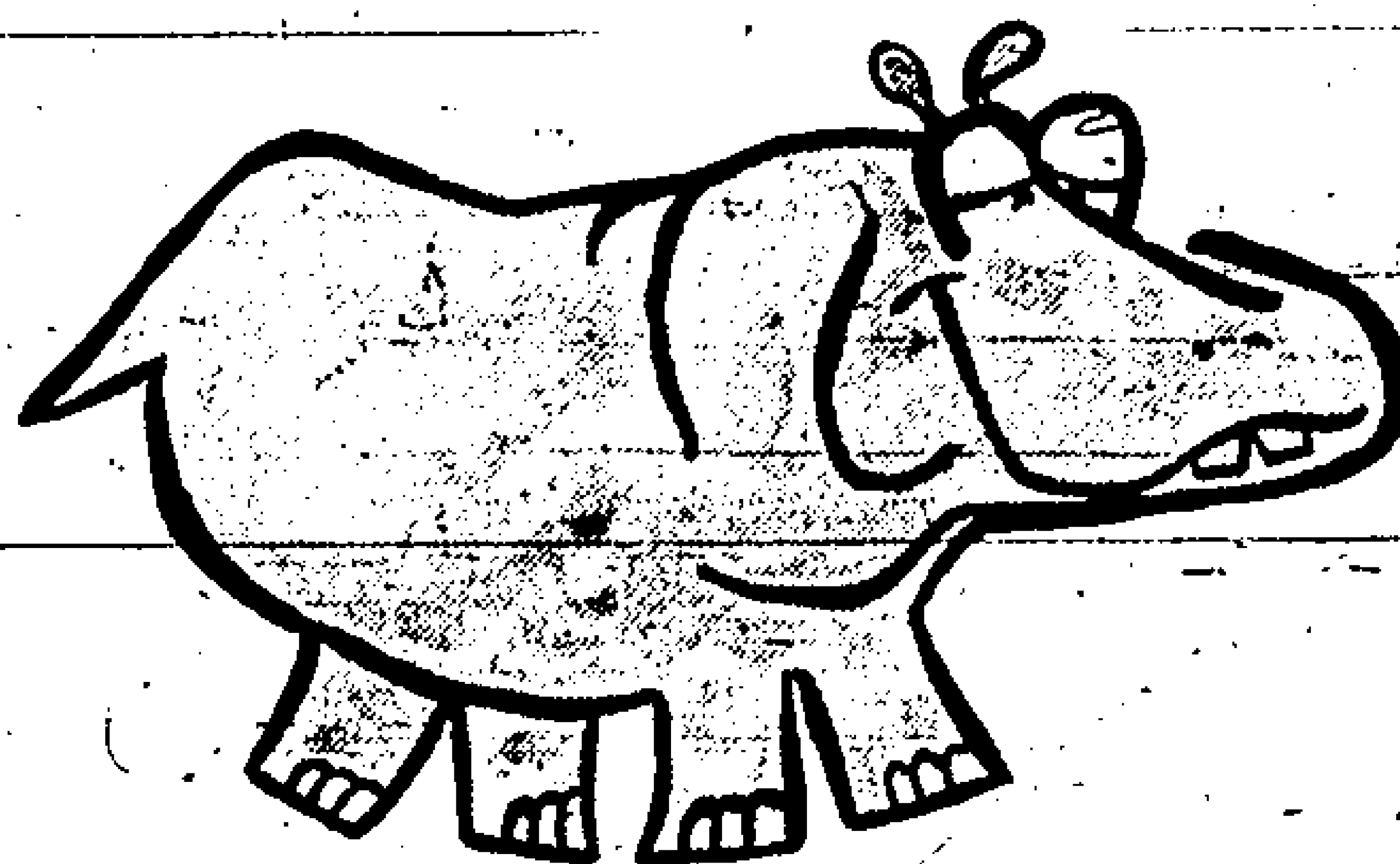
Entre le "oui" et le "non", le bien et le mal, le vrai et le faux il existe une marge extrêmement étroite. Certains nomment ce petit désert l'incertitude, d'autres l'indifférence et plusieurs la neutralité.

A un moment donné, avant de faire un choix ou encore en choisissant le premier parce que le second nous a déçu (ou trahit) nous devons traverser ce vide. Ce moment est le plus solitaire que nous puissions vivre parce que nous confrontons notre conscience, nous nous regardons en plein dans le blanc des yeux.

Les pour et les contre, les si et les mais se luttent et rebondissent, formant, déformant et réformant idées, opinions et préjugés; comme l'enseigne ce principe de physique et l'expression: "L'action est toujours suivie d'une réaction" (Montes. Espr. V.I.) ainsi le propose le mensuel Réaction, magazine populaire. En d'autres mots, ce magazine est un territoire neutre, un outil qui vous servira à exprimer vos idées et apprécier celles des autres. "Si tout le monde pensait de la même façon, on n'apprendrait rien de neuf." (Joseph Napoléon de Lumsden)



Si vous avez des doutes en ce qui concerne la viabilité d'un mensuel francophone, soyez assurés que vos ennuis sont également les nôtres. D'une part, ne partageant plus ni les mêmes bureaux, ni un demi-journal composé à l'envers, de travers et bilingue, nous es-



pérons pouvoir vous présenter de perspectives nouvelles et un assortiment de nouvelles intéressantes. D'autre part, nous croyons fermement, ainsi que la majorité des gens qui ont bien voulu subir notre enquête, qu'un forum d'opinions, d'essais et d'observations, déguisés en articles "bien travaillés", vaut mieux qu'un amas de reportages souvent vite fait et toujours âgé d'une semaine et plus.

Nous laisson cette tâche ingrate, avec soulagement, à Lambda Publications.

En plus, nous estimons d'égale importance, la stimulation d'une identité forte, typiquement franco-canadienne sur campus, aux écoles secondaires et dans la communauté. Si l'on nous avertit que la foi a perdu son rôle de gardienne de la langue, cela est un indice que le jeune franco-ontarien fait face à sa situation, se cabre maintenant pour l'affronter et travailler à améliorer une "condition sociale". L'ère de la Grenouille est arrivée!

Réaction est une tentative, une expérience en journalisme des plus simples et à la portée de tous. Il paraîtra une fois le mois, donc, huit éditions par année scolaire. Les rédacteurs de ce premier numéro expriment des opinions personnelles, et publient celles de collaborateurs choisis avec un but très défini en tête.

La deuxième édition sera préparée et publiée par de rédacteurs et de collaborateurs différents. Donc, elle réfletera la direction que voudra lui donner cette nouvelle équipe et ainsi de suite pour chaque édition. Ceci est possible et même souhaitable pour que tous les intéressés participent à l'expérience et que toutes les opinions soient exprimées.

Le procédé technique compliqué a été éliminé: les articles sont tapés au dactylo électrique en colonnes de 2¼" ou 3¼", collés avec ou sans photos/dessins sur page blanche et envoyés che l'imprimeur.

Nous avons les facilités et l'occasion de le faire. Sachons bien en profiter et surtout n'ayons pas de gêne de tenter des expériences semblables dans un milieu de formation universitaire.

Notre modeste bureau se situe au local L221 et notre numéro de téléphone est 673-2808. Faites parvenir vos articles (écrits lisiblement ou tapés à double interligne) avec votre nom, adresse et/ou numéro de téléphone ou encore passez faire un tour. Les crayons et la pizza sont fournis. N'apportez que vos idées.

Claude Belcourt

Bulletin de Nouvelles

A la suite d'une recommandation offerte par le Sénat de l'Université Laurentienne, le Conseil des Gouverneurs a nommé Monsieur Hugues Albert au poste de vice-recteur académique intérimaire. Il assumera les responsabilités de toute la vie académique à la Laurentienne au cours de l'année universitaire 1971-72.



VICE-RECTEUR NOMME A L'UNIVERSITE LAURENTIENNE

Né à Kapuskasing, Monsieur Albert reçut son baccalauréat des arts de l'Université de Sudbury. Il se mérita un baccalauréat et une licence en philosophie de l'Université d'Ottawa, et un doctorat en philosophie de l'Université de Strasbourg, en France.

Monsieur Albert fut à la suite chargé de cours, professeur adjoint et professeur agrégé de philosophie à l'Université de Sudbury. En 1968, il fut nommé directeur du département conjoint de philosophie à l'Université Laurentienne, et doyen-associé des humanités en 1970.

Marié à Mlle Angéline Guénette de Kapuskasing, Monsieur Albert a une famille de trois enfants.

QUELQUES CHANGEMENTS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE L'UNIVERSITE LAURENTIENNE

Lors de sa réunion annuelle, le Conseil de l'Université Laurentienne a effectué certains changements dans sa composition et celle de quelques-uns de ses comités. Cette restructuration a été rendue nécessaire après la démission de M. W.J. Shea comme président du Conseil et de M. D.J. Caswell président du comité du Conseil.

L'Université de Sudbury a nommé M. Gordon Browning qui siégera à la place de M. Shea tandis que l'Eglise Uni du Canada a nommé M. John Hawkins au siège de M. Caswell. Ces deux nouveaux membres furent accepté par le Conseil des Gouverneurs de l'Université Laurentienne à la suite d'un vote. On a reconduit dans leurs fonctions tous les membres dont le mandat de trois ans se terminait cette année.

M. W.B. Plaunt, très connu dans la région pour son intérêt dans la communauté de Sudbury et ses activités commerciales, a été élu président du Conseil. Le Dr. J.N. Desmarais, directeur du personnel à l'hôpital St-Joseph, a été élu vice-président, tandis que M. B. Silverman fut élu secrétaire.

Le Comité Exécutif du Conseil se composera des membres suivants: MM. N.H. Wadge, G.R. Tate, J.R. Meakes; Dr. P. Chalifoux, et Dr. F.B. Lavoie, M. Wadge en sera le président.

Laurentienne

On a aussi fixé la composition des autres comités permanents et nommé les présidents de ces comités: M. P.E. Arsenault, président du comité des finances; M. T.L. Hennessy, président du comité de la construction et de la planification du développement à long terme; M. Maki, président du comité des biens fonciers; M. J.R. Meakes, président du comité des relations publiques; le Dr. P. Chalifoux, président du comité des relations de la fédération; le Dr. F.B. Lavoie, président du comité du bilinguisme et du biculturalisme.

De plus, le Conseil des Gouverneurs a nommé le Dr. F.B. Lavoie et M. T.L. Hennessy comme représentants du Conseil auprès du Sénat de l'Université Laurentienne, Messieurs Meakes et Lavigne agissant à titre de remplaçants si nécessaire.

RECTEUR INTERIMAIRE EN FONCTION A LA LAURENTIENNE.

Le Conseil des Gouverneurs de l'université Laurentienne a maintenu dans ses fonctions de recteur intérimaire de l'Université Monsieur R.J.A. Cloutier qui avait été nommé à ce poste en juillet 1970.

Monsieur le recteur Cloutier fut nommé doyen de la Faculté des Arts et des Sciences à l'Université Laurentienne à l'été de 1965. Le premier janvier 1967, il fut nommé vice-recteur (académique) et assuma les responsabilités de toute la vie académique et de la vie étudiante.

Après avoir servi outre-mer comme aviateur dans le C.A.R.C., M. Cloutier est retourné étudier de 1946 à 1951 à la Faculté des sciences de l'Université Laval où il se mérita de diplôme de B.Sc.A.,Cette période a été suivie de trois années d'études sous les auspices de l'Institut national du cancer du Canada. C'est à cette époque que M. Cloutier a obtenu sa maîtrise en physique de l'Université McGill, laquelle, en 1955 devait lui décerner un doctorat. Au cours de ses travaux de doctorat, il a étudié non seulement la physique et les mathématiques mais aussi l'anatomie, la physiologie, l'Histologie et la biochimie.

Prêté au ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social de 1956 à 1962, M. Cloutier s'est trouvé à la tête d'une nouvelle section de biophysique. En cette qualité, il a mis en oeuvre des projets de recherche sur l'effet biologique des radiations, sur la diffraction des rayon-x, ainsi que sur la radioactivité résiduelle dans les aliments. Il a représenté le Canada dans des séminaires et des rencontres internationales.

En 1962, il est retourné aux recherches universitaires et à l'enseignement à l'Université d'Ottawa, et en 1964 le Conseil national des recherches lui accordait un octroi substantiel qui lui permit de monter un nouveau laboratoire de recherche en bio-physique à l'Université.

Marié à Mlle Gemma Fiset, M. Cloutier a une famille de cinq enfants.

Je n'ai aucune prétention d'écrire de l'histoire...et encore moins d'essayer de m'afficher comme un sociologue-éducateur (est-ce que cet animal existe?). Je veux simplement décrire ce que j'ai vu à mon arrivée à Sudbury en 1956; ce que j'ai compris être la situation du Canadien français dans le domaine de l'éducation...ce qui s'est produit depuis ce jour, toujours au point de vue éducation...et finalement ce qu'il nous faut de plus pour avoir un système éducationnel vraiment à nous.

un pessimiste qui devient optimiste

Je ne suis pas un éducateur, mais j'ai participé depuis 1958 à la grande aventure de l'éducation en Ontario, comme membre des commissions scolaires, comme président régional des associations parents-éducateurs, comme président du premier comité consultatif pour nos écoles secondaires françaises, et comme gouverneur à l'Université Laurentienne. J'ai toujours fait attention, quand je sortais d'une expérience, d'en dégager l'enseignement qu'elle comporte et de me limiter à cette considération. Sans quoi je ferais comme le chat qui a été ébouillanté ...non seulement je craindrais l'eau chaude, ce qui est sage; mais, comme le chat, je craindrais aussi l'eau froide.

Sudbury en 1956 avait un caractère tout différent...on y sentait une odeur de frustration, de pessimisme et même un peu de haine. Le Canadien français agissait vraiment comme le vaincu des luttes canadiennes de l'éducation. Certes, il y avait toujours le défilé de la Saint-Jean-Baptiste où, fortifié par quelques coups de "petit blanc" on criait nos triomphes passés et nos aspirations futures, mais le lendemain tout retombait dans l'ordre...un pessimisme bien établi. Deux expressions étaient très courantes à cette époque, expressions qui expliquaient bien ce pessimisme incompréhensible: "les maudits cochons d'Anglais" était la première et la plus vénérée, mais suivie par l'autre: "les maudits Jésuites"; expression d'admiration parfois, aussi d'envie, et surtout employée par les gradués du Collège du Sacré-Coeur et les membres distingués de notre clergé diocésain.

Notre région, il y a quinze ans, était dotée, ici et là, d'une école élémentaire séparée, sous l'égide d'une commission scolaire, parfois propre à elle seule. Le secrétaire de la commission scolaire, avec le directeur de l'école, dirigeait la destinée de l'enseignement français...aidé de temps en temps par un inspecteur qui faisait ses rares visites. Et au-dessus de tout cela, le curé veillait...et, comme tout bon curé de cette époque, il était naturellement éducateur en même temps que psychiatre, comptable, sociologue, etc. La ville de Sudbury jouissait alors de vieilles écoles telles que Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Thomas, Nolin, etc., et les "bonnes soeurs" enseignaient et prenaient bien soin que le jeune parle bien français et soit bon catholique...car la langue française avait une double mission,

*tiré de la Revue Laurentienne.

celle de propager la culture française et de répandre la foi catholique.

Au secondaire, le vieux Collège du Sacré-Coeur succombait aux derniers symptômes d'une maladie financière; le Collège Notre-Dame était encore dans la vieille partie de l'hôpital Saint-Joseph. Dans la région, surtout à Noelville, Azilda, et Hanmer, les "bonnes soeurs" encore se dévouaient au secondaire, en faisant une extension du primaire d'Ottawa.

Pour la région de Sudbury, il y avait un président régional non pas élu, mais nommé par Ottawa; connu de quelques-uns; son premier devoir étant d'organiser une cueillette annuelle de sous pour aider à financer L'Association...son deuxième et dernier, de présenter les prix de "français au printemps".

Mais s'il n'y avait pas une gran-

'Malheur au pauvre inspecteur qui ne voulait pas se joindre à ce groupe illustré...

...c'était une situation louable à l'époque, mais les résultats ne se publiaient pas trop ouvertement. Ceci était la situation au niveau de l'enseignement séparé. Dans le "melting pot" public, le Sudbury High School offrait le sujet "Français" dans le cours d'Arts et Sciences seulement. Deux classes, soixante élèves à peu près, commençaient cette aventure et, cinq années plus tard au niveau de la 13e, il en restait quelques-uns encore. Durant le parcours, plusieurs laissaient l'école, mais encore plus changeaient leur sujet "Français" à "French"... c'était facile...et surtout le résultat final à l'examen était convoité.

Est-ce qu'il y avait à cette époque une grande politique d'éducation? S'il y en avait une, je ne la connaissais pas. Il y avait bien cette association d'éducation, cet animal inconnu, qui se réunissait chaque année avant Pâques pour élire un nouveau président de la région de politique d'éducation, il y avait cependant cet ordre secret, cet organisme qu'on appelait "la patente" dont les adhérents étaient les "pieds-noirs". C'étaient des patriotes canadiens-français, se réunissant en secret, bataillant le "cochon d'Anglais", mais surtout le clergé irlandais. Naturellement, ils étaient tous experts en éducation ...et malheur au pauvre inspecteur qui ne voulait pas se joindre à ce groupe illustre.

Quinze ans après...et c'est de l'optimisme qui se voit dans notre région. Les francophones sont généralement enthousiastes ...ils ont un élan nouveau...surtout grâce au succès remarquable des écoles secondaires françaises.

William Davis a fait beaucoup pour l'éducation, mais pour les francophones, il sera toujours l'homme qui a groupé toutes ces petites unités scolaires dans un conseil régional d'éducation... il a construit cette grande py-

ramide qu'il a ensuite coiffée du conseil régional des écoles séparées. Par ce fait, le système élémentaire peut distribuer à chaque écoles les services précieux tels que musique, art, santé, etc...

Au secondaire, ce fut une victoire éclatante pour les francophones. Après des années de recherches et d'étude, l'école secondaire française apparaît... une école où la langue de communication sera le français et où la langue d'instruction pourra être le français et l'anglais. Et pour assurer une administration saine à ces mêmes écoles, nous avons nos comités consultatifs.

L'école normale pour la formation des instituteurs au primaire accomplit sa mission sans trop de publicité, mais graduellement augmente les années en cours et pourra nous fournir des candidats plus qualifiés.

les bons remèdes.

D'abord, il faut le plus tôt possible avoir une intégration des régimes primaires et secondaires. Il existe un problème pour les écoles francophones, puisque les écoles primaires, relèvent des conseils d'écoles séparées, tandis que les écoles secondaires relèvent des conseils d'éducation...donc, la continuité n'est pas assurée. Le seul moyen efficace de faire ceci est de changer notre système élémentaire séparé au système public. Cessons de vivre dans le passé...coupons ce cordon ombilical qui nous rend dépendants d'une tradition religieuse erronée...religion et langue ne sont pas synonymes... que la famille et l'Eglise fassent leur part dans l'enseignement de la religion et laissent plus de temps à l'école primaire d'enseigner les autres sujets.

Ce serait manquer de réalisme

coupons ce cordon ombilical qui nous rend dépendants d'une tradition religieuse érronée...

L'Université Laurentienne, quoi qu'en disent nos experts, a accompli un rôle majeur chez nos compatriotes depuis dix ans. Nous augmentons sans cesse notre pourcentage des gradués de 13e année qui se rendent à l'Université.

Je suis très optimiste...nous avons fait des pas de géants depuis quinze ans, mais je serais stupide d'arrêter là ma dissertation, car je vois des symptômes de certaines maladies dans notre système éducationnel et il faut nécessairement trouver

de croire que l'inauguration des écoles publiques françaises fera disparaître immédiatement tous les problèmes des élèves franco-ontariens au secondaire. Cependant, je vois seulement un problème grave qui nécessitera un travail tenace de la part de nos éducateurs ...se procurer à chaque année assez de professuers qualifiés. Il faut nécessairement établir un lien très étroit entre le secondaire et l'Université pour aider à la formation des maîtres. Il faut toujours se rappeler que l'excellence dans l'enseignement serait un gradué de nos écoles françaises secondaires, gradué

de la Laurentienne, qui revient enseigner au secondaire. C'est un homme qui comprend, qui connaît, qui a cet optimisme voulu pour soulever l'enthousiasme de l'étudiant.

J'aimerais voir dans nos systèmes primaires et secondaires plus de flexibilité. Un programme peut être changé sans passer par tous les niveaux de cette pyramide administrative. Un système éducationnel deviendra vieux et dilapidé so on ne lui donne pas une transfusion sanguine lorsque le besoin s'y fait sentir. J'aimerais aussi voir plus d'individualisme... je voudrais que l'instituteur soit un individu qui pense... par lui-même...car vraiment, si deux éducateurs sont toujours d'accord dans notre système d'éducation, c'est que l'un des deux est de trop.

'je me fiche des statistiques qui me montrent une assimilation constante...'

Nos collèges communautaires rendent un grand service à ces jeunes qui, jadis, après la douzième année se lançaient dans les métiers. Pour le francophone, c'est retourner dans une atmosphère complètement anglaise. D'abord, les francophones devraient être mieux représentés à la Commission; nous n'avons qu'un représentant français. L'idéal serait de donner autant de cours que possible en français, d'appliquer les règles pratiques du bilinguisme.

Le bilinguisme à l'Université Laurentienne existe et peut survivre, et sera la qualité première de l'Université. Tous les francophones qui travaillent ou étudient dans cette institution s'en plaignent et, gémissant, accusent les Anglais,mais combien d'eux travaillent vraiment pour un bilinguisme pratique! Un vrai comité conjoint du bilinguisme existe depuis huit mois; avant cela, il y en avait deux: celui du bureau des gouverneurs qui était complètement inefficace et celui du sénat qui travaillait ferme et apportait des recommandations au sénat, lesquelles recommandations étaient discutées, déchirées et oubliées.

On ne demande pas d'être bilingue, on le pratique, on le démontre, on l'établit. Un homme courageux fait une majorité.

Au ministère de l'Education, il nous faut nécessairement un sous-ministre canadien-français totalement en charge de l'éducation française en Ontario.

Je voulais montrer que c'est impossible aujourd'hui d'être pessimiste en Ontario-Nord... nous avons gagné...et il faut continuer. Je me fiche des statistiques qui me montrent une assimilation constante... certainement, nous en perdons et je dis: bonne chance et merci de laisser nos rangs...ce ne sont pas des soldats, mais des poltrons...et à la première bataille, ils auraient trahi. Ce sont les francophones qui veulent toujours expliquer aux Anglais pourquoi leurs compatriotes agissent ainsi.

Mais je voulais surtout montrer que nos jeunes, même en parlant anglais entre eux, ont une fierté du français qu'aucune autre génération n'avait. Ceci n'est pas créé par des discours patriotiques, mais par une action réelle: nous sommes arrivés; le français est maintenant reconnu comme une partie intégrale de notre vie. ■

plan french-canadian

A program in French-Canadian studies, the only one of its kind in Western Canada, will be introduced at the University of Saskatchewan, Saskatoon.

The program, approved by the university senate, awaits endorsation by the Saskatoon Campus Council and therefore cannot be officially established until 1972. However, interested students may begin choosing suitable classes this fall.

The program combines classes in the language, history, social culture, political philosophy, institutions, literature and other cultural aspects of French Canada.

It would extend over four years and students would qualify for an advanced bachelor of arts degree. By a suitable choice of elective classes, they may take a double major with specialization in French-Canadian studies and one of French language, history or political science.

Prof. Monique Genuist, who represents the department of French and Spanish on the committee administering the plan, said in an interview that interest in French-Canadian studies has been increasing.

Students in particular, she said, have demonstrated a keen interest in French Canada and what is happening there. The added that the focus of teaching in her department has been shifting in recent years to take in more of French-Canadian culture along with the culture of France.

Prof. Genuist said all of the classes offered by the French department, and possibly some of the others, will be taught in French. She added that students in the program will have the opportunity to learn to speak and write the language well.

study program

*tiré du Sudbury Star

INFOLOGE est le résultat du travail admirable accomplit par une équipe de jeunes étudiants de Sudbury cet été sous le programme Perspectives-Jeunesse.

Comme le logement à Sudbury est une question délicate et le sujet de beaucoup de controverse, l'information anticipée n'a pas toujours été obtenue, et en plus, des questions intéressantes ont été posées.

Une de celles-ci est l'attitude adoptée par le gouvernement fédéral...les résultats de l'enquête n'ont suscité aucun intérêt. Ce dernier ne voulait connaître que le nombre d'emplois créés et le montant d'argent dépensé.

Cette même attitude indifférente s'est manifestée aussi à Sudbury.

Nous publions donc avec plaisir cette enquête qui paraîtra en deux parties et attendons avec impatience vos observations, opinions, critiques, ... réactions, quoi!

---

infologe

par: Denis Blondin, Michel Démoré, Ronald Blondin, Lise Emond, François Lapalme, Diane Lataille, Pierre Sabourin, Marcel Levesque, Michèle Levesque, Suzanne Bélanger.



En plus de subir la crise nationale du logement, Sudbury fait face à une situation particulière, caractéristique d'une ville minière: la grande mobilité des gens, et le manque d'investissements. Ainsi, Sudbury accuse le taux de vacance le plus bas au Canada quant aux appartements (Sudbury Star, Sept., 30, '70). Par exemple, de deux mille logements relevés, six étaient libres en octobre (Lambda, Journal des étudiants de l'Université Laurentienne, 8 octobre, 1970).

D'ailleurs, les logements existants sont d'une qualité généralement inférieure pour des loyers que l'homme moyen peut difficilement rencontrer. Par conséquent, plus de quatre mille personnes sont à la recherche d'habitations (Art Cressey, Sudbury Housing Authority).

La solution qui semble la plus prometteuse, l'acquisition d'une maison, est inaccessible à la majorité des citoyens pour diverses raisons; pénurie de terres munies des services essentiels, taux d'intérêt, ainsi que paiement initials trop élevés, périodes d'amortissement trop courtes--en plus des complications qu'entraînent la complexité et la multiplicité des services, et l'ignorance des gens quant à la procédure à suivre et aux sources à consulter.

Le secteur privé ne pourvoit que d'une façon négligeable au déficit, étant soumis à la loi de l'offre et de la *demande*, et ouvert à la spéculations. Les entreprises maîtresses telles que INCO et Falconbridge, qui sont responsables de la venue de centaines d'hommes, des Maritimes notamment, ont érigé à leur intention des baraques temporaires, consistant de roulottes assemblées, où les hommes vivent seuls, dans des conditions incroyables, ce pour des prix élevés.

Les tentatives publiques d'alléger la crise sont, en théorie, nombreuses et diversifiées: présentement, le comité d'urbanisme de Sudbury a entrepris un vaste projet de reconstruction au centre-ville, comprenant quelques centaines de logements à loyer en fonction du salaire; mais les problèmes de déplacement occasionnés ne font qu'ajouter aux problèmes existants. Le "Sudbury Housing Authority" n'a pu, jusqu'alors, loger que six cents environ, des quatre mille trente trois (4,033) applicants. La S.C.H.L. et la corporation ontarienne du logement (O.H.C.) offrent des services remarquables, tels que les programmes H.O.M.E., mais dont la portion nécessiteuse de la population de Sudbury ignore souvent l'existence.

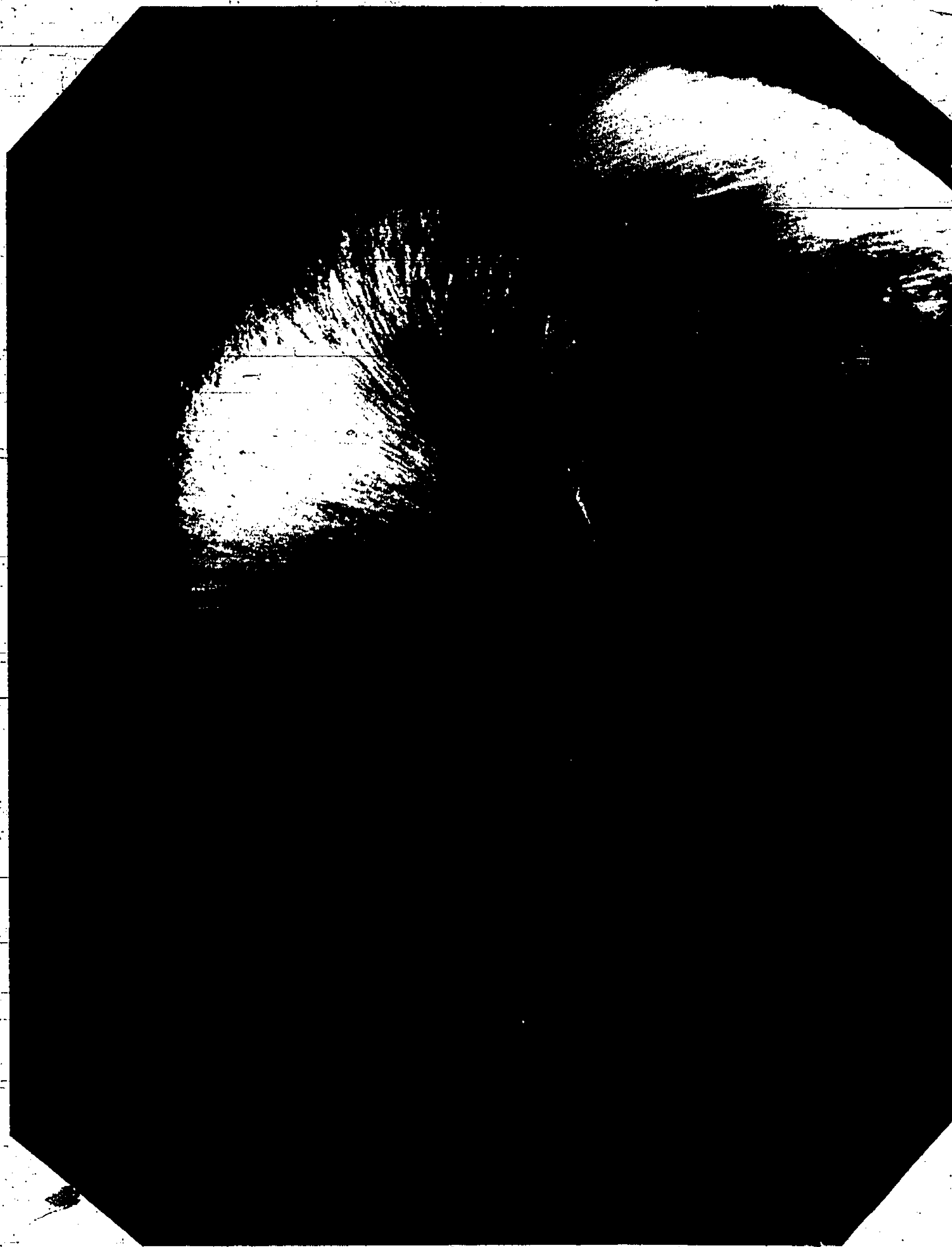
Faut-il illustrer davantage l'urgence de la *crise*? Nul ignore l'importance pour le bien-être familial d'un logement sain; la société pour l'aide à l'enfance de Sudbury pourra témoigner des foyers en conséquence de l'insuffisance de logements.

Les tentatives de résoudre la crise ne réussiront que lorsqu'elles seront soutenues des efforts concertés des services gouvernementaux et du peuple...un peuple conscient du problème, informé et engagé.

Notre objectif principal fut de rassembler toute information utile en vue d'alléger la crise du logement dans la région de Sudbury. Puisque nous avons travaillé avec l'appui du Comité des Citoyens de Sudbury, il s'en suit que l'information acquise sera distribuée à ce comité qui saura l'utiliser en vue d'aider la population de Sudbury prise sans logement ou dans des conditions inférieures de logement.

La recherche eut comme objets les deux secteurs de l'achat-vente, et de la location, tous deux sous les aspects légal, politique, et économique. Le rapport qui suit donc, est fait

Suite à la page 16



en considération de ces aspects. La présentation suivante n'est qu'un bref résumé de nos déductions et il est à signaler que le travail s'est fait sous forme de division des tâches, ce qui explique que chaque aspect ait été traité individuellement. Il y aura donc répétition en certains cas, ce qui était nécessaire afin de donner à chaque unité sa totalité.

Voici donc l'ordre du rapport:

1. Le problème de base: l'aspect politique du logement à Sudbury.

11. L'aspect achat-vente: i) les terrains vacants dans Sudbury et région: aspect politique, aspect légal, aspect économique.
 ii) la construction: coûts des matériaux, lois indiquant les types de matériaux utilisables, coût d'architecture, coût de l'aménagement du terrain, les critères des compagnies d'assurance-feu.

111. Le sampling - Résultats
 i) les propriétaires de maison dans Sudbury et région.
 ii) les locataires dans Sudbury et région.

1V. L'entrevue-pilote: entrevue effectuée auprès de propriétaires, de locataires, ainsi qu'auprès des représentants des associations ayant trait au logement à Sudbury. Déductions et conclusion.

LOGEMENT

Les études faites jusqu'ici, les expressions d'opinions, la pensée officielle ont tendance à lier, à rattacher ensemble pauvreté et problème de logement. C'est, il semble une erreur grave d'engager le débat sur une telle piste. Un urbaniste Hans Blumenfeld dira: "Si des centaines de mille familles au Canada sont mal logées, c'est parce qu'il y a un monde entre le coût du logement convenable et ce que ces familles peuvent ou veulent payer." En fait, étudier et envisager isolément le problème du logement est une excuse pour éviter d'entreprendre vigoureusement les réformes de structures globales et radicales seules capables de transformer les grandes politiques économiques et de combattre l'inégalité sociale.

Toute politique du logement doit tenir compte des besoins de l'ensemble des gens en plus de s'inscrire dans le cadre d'une politique d'aménagement urbain. En effet, à quoi servirait une politique de logement si la politique d'utilisation du sol ne contrôle pas la spéculation foncière. A Sudbury comme dans plusieurs autres villes la politique du logement s'inscrit dans le cadre du problème constitutionnel. C'est à dire, que lorsqu'il faut affronter les problèmes concrets en matière de logement, on s'adresse à trois paliers de responsabilité publique soit: Société Centrale d'Hypothèque et de logement, l'Ontario Housing Corporation, et le Sudbury Housing Authority, lesquels d'après notre recherche ne coordonnent pas leurs efforts. Or il est évident que toute politique du logement demande pour être efficace une concentration et une parfaite co-ordination des moyens publics. Il ne suffit pas, et ce nous l'avons compris, de préparer un projet ou d'énoncer une politique. C'est en s'engageant dans l'action, en collaborant avec des mouvements populaires que nous pourrons véritablement oeuvrer dans ce domaine. Les mouvements de ce genre sont peu nombreux dans Sudbury et la région. Il y a le Comité du Logement composé de 350 membres qui travaille dans ce secteur depuis plus d'une année. Il y a aussi une autre organisation du nom de Sudbury Tenant's Association qui vient à peine de se former. Ces organisations tendent à établir une politique spécifique pour le logement; ils ne se contentent pas de déclarations de principe mais oeuvrent plutôt à poser des solutions.

Il est regrettable qu'en Ontario, le logement constitue un aspect isolé de la poli-

tique des unions. En fait, les unions tant à l'échelon industriel que national pourraient inciter les autorités et l'opinion publique à accorder une priorité au logement et à la mise en place d'une infrastructure collective.



A Sudbury et dans la région, les unions subissent l'empreinte américaine. Même si leur importance est indéniable, il y a cependant débalancement du fait que ces dites-unions s'occupent avant tout de l'aspect salaire, délaissant ainsi trop souvent d'importants secteurs dont le problème du logement. Jusqu'à présent, le logement constitue à Sudbury un aspact tout à fait isolé de la politique de ces unions. Qui dans la région pourrait le mieux représenter la population, s'engager dans une action prête à formuler, à solutionner certains problèmes de logement sinon les unions?

Définir les besoins en logement à Sudbury et dans la région n'est pas chose facile. Les statistiques et informations dont nous disposons dans ce domaine sont incomplètes et rendent très difficile la tâche de dresser un portrait réel de la situation. Il faudrait donc tenir compte de cette lacune. Nos statistiques premières ont été tiré d'une enquête menée par la Société Centrale d'Hypothèque et de logement. Ce dit rapport a été rédigé au mois de juin 1970. Il démontre que le taux d'appartements vacants à Sudbury qui est de 0.3 pour cent est nettement inférieur à la normale considérée comme étant 5 pour cent.

Les données que fournissent ce rapport manquent hélas de précision et sont difficiles à interpréter du fait que certains critères utilisés demeurent inconnus. Dépourvu d'informations, nous avons



fait appel à la participation active des citoyens. C'est par l'entremise d'un sondage effectué sous la méthode représentative qu'il nous a été possible de fonder certaines statistiques. Nous avons ainsi pu établir par la suite une comparaison entre les prix moyens des loyers et les salaires moyens des gens de Sudbury pour déterminer s'il y a ou non corrélation.



PHOTOS:

André's Photo Studio

Ce sondage nous a permis de reconnaître le manque de logement à Sudbury et la région, en plus d'évaluer le dégré d'insalubrité, de sous-équipement, de détérioration, d'inconfort des logements en question. C'est en visitant certains quartiers, et surtout en rencontrant des gens aux prises avec ces problèmes, en écoutant les revendications des principaux intéressés que nous avons eu une idée concrète des conditions de logement telles qu'elles sont vécues ici. Et voilà à partir du matériel dont nous disposons l'image imparfaite que nous avons pu dresser des besoins de la population dans le domaine du logement.

Tout en revisant les données quant au manque de logement, il semble utile de mentionner qu'une certaine quantité de logements se doit d'être construite nécessairement chaque année pour faire face

Suite à la page 20

tout contrevenant à ces lois paiera une amende, sera emprisonné et/ou fouetté:

IL EST INTERDIT A UN EMPLOYEUR DE DONNER A UN TRAVAILLEUR AFRICAIN LE SALAIRE D'UN BLANC MÊME POUR UN TRAVAIL ET UNE DUREE IDENTIQUES.

TOUT AFRICAIN AYANT 16 ANS REVOLUS, DOIT EXHIBER SUR SIMPLE REQUÊTE D'UN AGENT DE POLICE, SON "CARNET DE REFERENCE", INDIQUANT: SA RACE,

IL EST INTERDIT A TOUT AFRICAIN D'ASSISTER A UNE REUNION DE FAMILLE, SI LE NOMBRE DES INVITES REND LA REUNION "INDESIRABLE".

TOUT AFRICAIN, HOMME OU FEMME, AYANT 18 ANS REVOLUS, EST REDEVABLE OUTRE L'IMPOT ORDINAIRE PAYABLE PAR TOUS LES CITOYENS D'AFRIQUE DU SUD,

DE REFERENCE", INDIQUANT: SA RACE, SA TRIBU, SES LIEUX D'HABITATION ET DE TRAVAIL, SON RELEVE D'IMPOTS, ETC.

LES BLANCS ET LES NOIRS NE DOIVENT UTILISER QUE LES TRANSPORTS, SALLES D'ATTENTE OU DE SPECTACLES, PARCS, BANCS PUBLICS, MAGASINS, GUICHETS, ETC. QUI LEUR SONT RESPECTIVEMENT RESERVES.

UN BLANC N'A PAS LE DROIT D'APPRENDRE A LIRE A UN DOMESTIQUE AFRICAIN.

TOUT AFRICAIN QUI TROUVE UN EMPLOI HORS DE SA VILLE DOIT LA QUITTER DANS LES 72 HEURES, MÊME S'IL Y VIT DEPUIS 20 ANS.

TOUS LES CITOYENS D'AFRIQUE DU SUD, D'UN IMPOT SUPPLEMENTAIRE.

IL EST INTERDIT A TOUTE PERSONNE BLANCHE D'AVOIR DES RELATIONS SEXUELLES AVEC UNE PERSONNE AFRICAINE, METISSE OU INDIENNE.

IL EST INTERDIT A TOUT AFRICAIN DE SE METTRE EN GREVE, POUR TOUTE RAISON QUE CE SOIT.

AUCUN AFRICAIN N'A LE DROIT D'ACQUERIR UNE PROPRIETE OU DES TERRES SUR TOUT LE TERRITOIRE D'AFRIQUE DU SUD.

PAR DECISION DU MINISTRE DE LA JUSTICE D'AFRIQUE DU SUD

COMITE D'ACTION CONTRE L'APARTHEID
EN AFRIQUE AUSTRALE
M.R.A.P., 120 RUE SAINT-DENIS - PARIS 2e
TEL.: 231 09 57

à l'expansion démographique. D'après la S.C.H.L. plus de 250,000 nouveaux logements par an seraient nécessaire pour éliminer en 5 ans le surpeuplement et le recour au logement inadéquat au Canada.



Or nous n'oublions pas que la question du logement est aussi soumise aux lois et aux aléas du marché. Les mécanismes de ce-dit marché font qu'évidemment la demande la plus rentable est la mieux servie. Si l'on considère non plus la demande mais les besoins réels, il y a manque de logements puisque beaucoup de gens habitent encore des logements insalubres ou surpeuplés. Ce déficit s'est accrût d'année en année pour dégénérer en ce qu'on surnomme ici "La Crise du Logement à Sudbury". En analysant le coût du logement à Sudbury et dans les environs, on a dénoté que le loyer augmentait plus vite que les revenus. En fait, on paie de plus en plus cher pour des logements de plus en plus délabrés. Le problème ne se limite toutefois pas uniquement aux personnes à faibles revenus, le problème est généralement attribué à un manque de logements économiques pour une bonne partie de la population. Mais ce n'est pas tout en plus d'avoir à faire face au coût trop élevé, ou manque de logements, il demeure assez impressionnant de voir combien nombreux sont les logements déficients qui ne tiennent pas compte des normes établies par le Housing Standards-66-100 en ce qui concerne l'espace nécessaire et les qualités essentielles du logement. Nous nous permettons d'ajouter que de très nombreux logements récents, malgré tous les règlements de construction et de zonage ne possèdent pas certaines de ces qualités nécessaires; ils sont mal insonorisés, mal équi-

pés et la mauvaise qualité de leur construction en fera des taudis avant terme. Encore une fois, les statistiques nous permettant d'évaluer la qualité du stock de logement sont respectivement très rares. On sait seulement que toutes ces déficiences ne sont pas sans affecté la majorité des travailleurs. Toujours en rapport aux statistiques, nous n'avons pas été sans réaliser l'inefficacité de certains membres d'organisations publiques telles que le Health Board, le Builders Inspection office, Central Mortgage, qui ont affiché un très pauvre intérêt alors qu'il s'est agit de nous fournir une documentation de base nécessaire à nos recherches. En plus d'un manque évident de données quant au logement, nous avons donc affronté certains services publics peu compétants. Des entrevues se sont réalisé en grand nombre et à deux niveaux, soit au niveau de la population même et au niveau des gens en contact direct ou indirect avec la situation du logement. Parmi les gens qui ont collaborés, l'on retrouve des membres du Sudbury Planning Board, du Sudbury Real Estate Board, membres des agences de construction, des architectes, un juge, membres du Sudbury Housing Authority, professeurs et enfin salariés. Ces entrevues nous ont permis de conclure: qu'il y avait une absence de communication entre ces différents niveaux et que la population de Sudbury et la région étaient très mal informé sinon pas du tout, au sujet des différents services publics existant dans la région, ayant trait au logement.

Tout en considérant à cet effet les particularités du marché du logement et les possibilités d'exploitations et de nombreux abus dans l'établissement du loyer, nous envisageons la nécessité de l'établissement d'un contrôle efficace des loyers. La formation d'une telle association pourrait s'étendre obligatoirement à tous les logements dans toutes les municipalités sans considération de la date de construction ou du coût du loyer. Ces règlements devraient être tels afin qu'il incombe à tous les propriétaires de s'adresser à cette association pour toute augmentation de loyer. Cette association devrait enfin définir l'augmentation exacte permise pour chacun des loyers dans les cas de hausse de taxes, tout en tenant compte de l'ensemble dans l'établissement des loyers maxima.

De fait, les locataires et propriétaires ignorent trop souvent leurs droits ou n'ont pas les moyens de les faire respecter. Renseigner, informer tant les locataires que les propriétaires en ce qui concerne la reconnaissance de leurs droits. Voilà bien un aspect à considérer un aspect des plus immédiats.

Ainsi il est évident qu'une brochure destinée aux locataires et propriétaires de Sudbury serait grandement de mise. Cette brochure ou kit de logement pourrait comprendre:

1. des textes et des renseignements d'habitude réservés aux officines d'avocats.
2. un texte du contrat de louage du Code Civil avec explications
3. texte de la loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires.
4. renseignements sur tous les organismes impliqués dans le domaine du logement.

Il existe présentement à Sudbury un service de logement (Sudbury Rental Service) qui s'occupe de trouver des appartements à louer et de louer ces dits-appartements. En réalité, ce service agit tout simplement comme intermédiaire. Nous avons brièvement étudié leur champ d'action. Le tout se présente comme suit: les gens paient pour y avoir leurs noms en filières et de plus déboursent un certain montant si le service leur trouve un appartement. La situation est telle à Sudbury, en ce qui concerne le logement,

que selon Mr. Hobson (directeur de ce service et agent du Real Estate North Crest) que son service pourra sûrement s'installer pour tout de bon. Il existe dans le secteur logement différentes formes d'exploitations, trop souvent certaines organisations prennent avantage de la situation. Un service de logement paraît à premier abord un excellent moyen de venir en aide à la population. Mais encore une fois, un tel service devrait à tout prix être bien contrôlé, connaître en profondeur tous les aspects qu'impliquent le secteur du logement, et pour répondre pleinement à la cause un tel service devrait être à but non-lucratif. Ainsi, seulement la portée de son action pourrait être qualifiée de positive.

Un autre aspect illustrant le problème de logement à Sudbury et dans la région réside à même la grande mobilité de la population. Il est évident qu'à Sudbury l'arrivée de nouveaux travailleurs a des conséquences sur la politique globale du logement. En réalité, Sudbury est une ville constamment confrontée avec des personnes déplacées qui ont à faire face à des problèmes aigus de logement. A ce sujet, plusieurs d'entre nous se souviendront qu'il y a à Sudbury présentement un nombre de mineurs sans logement, installés par l'INCO dans des "roulottes". Il va sans dire que ce type de logement est très secondaire et que les déficiences y sont nombreuses. L'ampleur de la crise du logement à Sudbury est telle que de nombreux travailleurs ne peuvent même pas se permettrent d'installer leur famille dans la région. A cette fin, il faudrait considérer les facteurs suivants:

1. la proportion et le nombre de travailleurs aux prises avec des problèmes de logement.
2. l'élimination d'une certaine discrimination à l'endroit des nouveaux-venus en matière de logement.
3. l'établissement de normes précises dans les réglementations ou mesures législatives concernant l'acceuil de ces nouveaux-venus et leur intégration à la vie Sudburienne.

En résumé, le coût et la condition du logement à Sudbury est scandaleux. En plus de tous les facteurs, déjà mentionnés, qui contribue à rendre la situation défavorable, il y a aussi le facteur d'une politique économique, facteur décisif and l'élaboration d'une politique de logement. En analysant le coût du logement, on débouche, en effet, sur ses implications dans le budget familial, sur les intérêts économiques en cause et enfin sur l'impact d'une politique de l'habitation dans le budget de l'état. Ce qu'il faut donc rechercher, c'est l'importance nécessaire du logement dans la politique économique des corps publics, c'est le coût des investissements dans le domaine du logement par rapport aux autres investissements sociaux, c'est aussi la manière de réduite ce coût du logement pour obtenir le maxima possible avec les ressources disponibles.

La satisfaction du besoin du logement ne peut se faire au détriment des autres besoins. Il faut donc pouvoir se loger à un prix abordable. Or, précisément à Sudbury, nous payons très cher pour nous loger. C'est là, sans aucun doute, relativement au logement, le problème le plus général car il touche pratiquement tout le monde. Le coût du logement est tel que selon le Canadian Welfare Council 50% des Canadiens ont besoin d'assistance pour se loger convenablement. L'on revient sans cesse à ce problème général du logement, lequel ne peut-être résolu par quelques logements à loyers modiques. Ce qu'il faut, c'est, d'une part, une politique générale de logement économique qui maintienne l'équilibre entre le coût du logement et la capacité de payer des gens.

La question qui se pose à nous est la suivante: qu'est-ce donc qui fait que le coût du logement soit si élevé? C'est là une question qui à notre connaissance n'a pas encore été abordée sérieusement par aucun organisme responsable. Nous ne prétendons pas y fournir des réponses complètes mais seulement poser le problème en analysant chacun des facteurs économiques qui entrent dans le coût du logement. Peut-être pouvons-nous démontrer qu'une réduction de 50% dans ce domaine n'est pas aussi fantaisiste qu'on pourrait le penser.

Le coût de la construction s'est accru sensiblement ces dernières années du fait de l'accroissement du coût des matériaux de la taxe de 11% et de l'accroissement du coût de la main-d'oeuvre. Selon une étude effectuée par la division du bâtiment du Conseil National des recherches (Ottawa) et portant sur des bungalows typiques, le coût de construction se répartirait ainsi 26% pour la main-d'oeuvre et 74% pour les matériaux. Ainsi l'abolition de la taxe de 11% sur les matériaux pourrait diminuer le coût de construction d'environ 5%.

Le coût du terrain devient de plus en plus un facteur des plus important du coût du logement urbain. Ce facteur, à cause de son accroissement rapide, est un des grands responsables de la hausse des dernières années. D'après les rapports de la S.C.H.L., le coût moyen du terrain résidentiel s'est accru de 12.4%: il s'est accru encore de 5% en 1967 et de 5% en 1968. Ce coût représente actuellement plus de 500% de ce qu'il était en 1949. Il ne faut pas oublier que l'on paye toujours dans son loyer une rente foncière qui représente la part de la valeur marchande du terrain dans la valeur de l'immeuble. Donc l'abolition de toute spéculation foncière pourrait réduire progressivement le coût d'un logement d'environ 10 à 20%, soit directement, soit en permettant à la collectivité de récupérer la plus-value. Il est en plus question d'une politique économique. On peut dire qu'une réduction des taux d'intérêts serait certainement nécessaire mais d'autre part, c'est également toute la politique de prêts hypothécaires de la S.C.HL. qu'il faut ici remettre en question.

Ce qui frappe à première vue à l'examen de cette question, c'est que jusqu'ici nos gouvernements ont été prisonniers de cette politique de prêts qui leur tient lieu d'unique politique de logement. Cette politique est conditionnée par le loyer de l'argent. Elle consiste à adopter comme base de la politique une simple opération de spéculation financière, à jouer à fond donc, la politique de la construction du logement sur le marché financier, et enfin à se servir du financement du logement pour tenter de contre-balancer les fluctuations d'économie. Une des solutions qui pourrait être envisagée serait le prêt à des taux d'intérêts inférieurs au loyer de l'argent (taux bonifiés) ce qui impliquerait de subventionner lourdement la production du logement. Ce serait donc l'application d'un taux préférentiel de financement public (taux payé par le gouvernement qui réduirait le coût de plus ou moins de 10%.

Le logement est probablement le besoin fondamental le plus taxé. Alors que d'autres sociétés s'efforcent de réduire le coût du logement par des subventions généralisées, il est assez paradoxal de voir qu'ici on fait du logement une importance source de revenus fiscaux. Il y a sur le logement une taxe indirecte payée dans le loyer avec les frais généraux. Elle représente généralement environ 20% du montant du loyer. En somme, la taxation foncière joue un rôle néfaste pour le logement. Elle est à remettre en question,

 Suite à la page 28

ORCA

ORCA EVALUATION:

This book is: (Check as many as you like)
1. Great ✓
2. Terrible
3. OK So-so
4. Bad, So-so

The Information here is: (on the whole)
1. Totally useless
2. Partially useless
3. Partially useful ✓
4. Very useful ✓

The Attitude, or approach used was:
1. Ridiculous ✓
2. Not informative
3. Informative
4. Excellent. ✓

The Handbook as it now is, is:
1. Incomplete
2. partially complete, more sections needed ✓
3. complete, some section should be changed
4. complete and satisfactory

What change should we make in counselling you? (Check as many as you like)
1. Have university students come and talk to the class.
2. Have university students talk to smal groups of you.
3. Have university students talk to you out of your school (eg: during the summer)
4. Trips to real lectures and classes during the university year.
5. A chance to talk to profs individually about the university
6. A change to read campus newspapers, including those of other universities. ✓
7. A chance to talk to people in student government and clubs.

Check ONE ONLY (Of each statement)

There should be a separate French and English Handbook
oui (circled) non

When would you have liked to have known about this handbook?
1. Grade 12
2. Grade 13, beginning of year
3. Grade 13, end of year
4. Grade 13, summer before you enter university.

FELICITATIONS AUX MESSIEURS PETER E. MOORE ET MARC "MAD MONK" CORBEIL.

Moi? Arrêter de fumer? Pour quelle raison? Je peux arrêter si je le veux. J'ai arrêté pendant quatre mois l'an passé. Qu'est-ce que cela m'a donné? Rien! Je n'ai remarqué aucune différence. Le cancer, cela ne m'effraie pas. "Fumer peut causer le cancer". Avec toute la fumée que j'avale dans cette maudite ville, le cancer serait bien un soulagement.

J'ai lu l'autre jour que l'ingestion d'un poulet barb-b-que était l'équivalent de 30,000 cigarettes. Je fume 25 cigarettes par jour; celà fait 175 par semaine et 700 par mois. Alors, si je me prive de poulet barb-b-que, je peux fumer sans crainte pendant trois ans. Pas mal!

Mais, ça me détent. Quand je suis nerveux, une bonne cigarette me rétablit aussitôt. Je calcule ainsi que la cigarette me protège en m'enlevant cette anxiété.

Ah! je pourrais arrêter facilement si je le voulais. J'en suis persuadé. Je suis maître de moi-même. Pas comme les autres qui ont toujours le mégot à la gueule; du matin au soir.

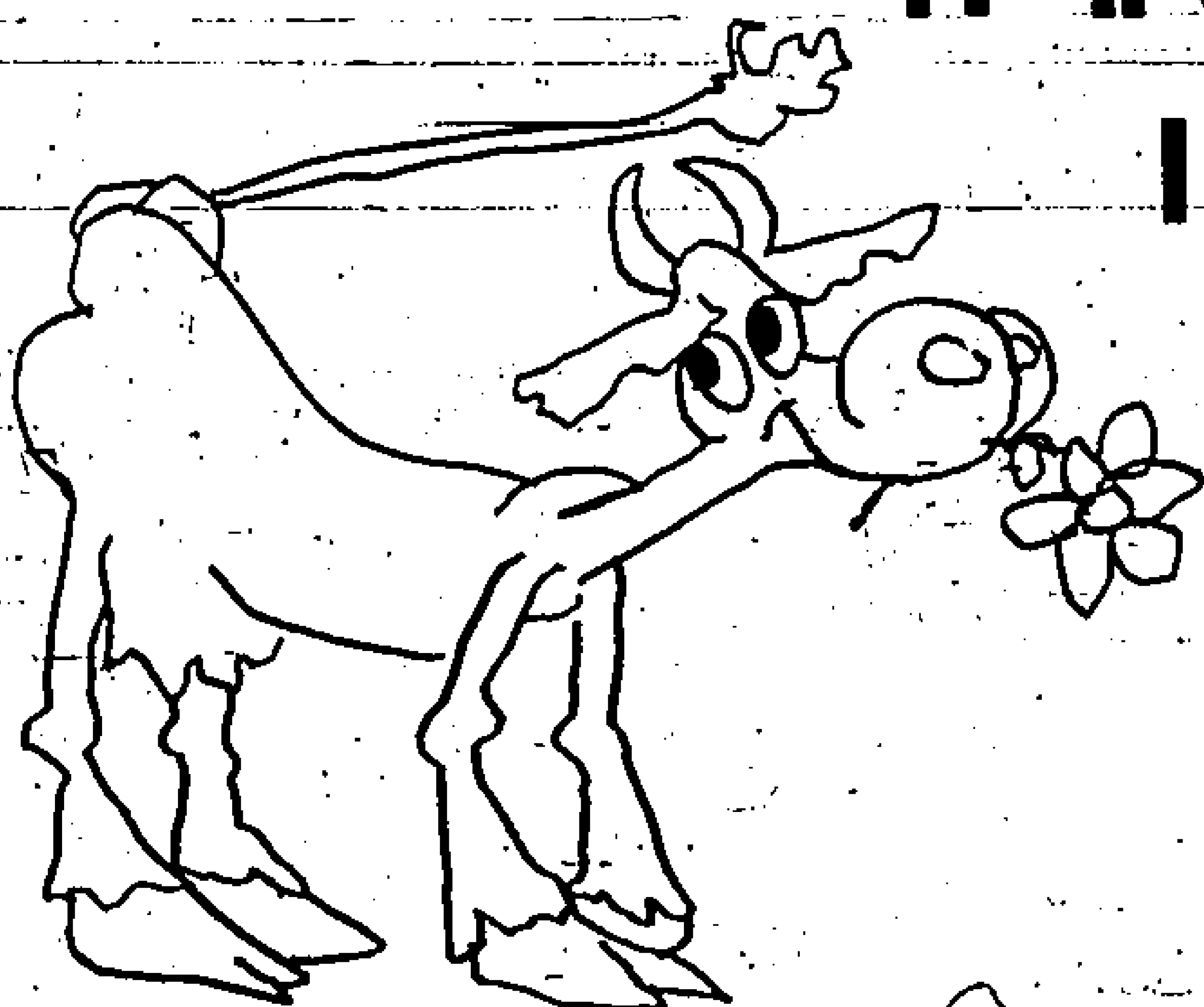
Mais, serais-je plus riche si j'arrêtais? D'accord! Peut-être aurais-je meilleure santé. Ma respiration serait sans doute moins pénible quand je monte les escaliers ou quand je transporte les déchets au chemin. Et ensuite ...je peux me faire lutter en traversant la rue ou me faire brûler la cervelle par un estie de maniac qui tire sur tout le monde du haut des bâtisses. Ah non....

Tiens!...je connaissais un gars...un vrai sportif...un athlète pas comme les autres. Lui, il ne fumait pas...ne buvait pas...ne couchait pas avec les femmes. Je ne sais pas ce qu'il faisait quand il pleuvait, mais il était en forme. Tous les vieux le montraient du doigt et disaient qu'il était un modèle pour la jeunesse, un vrai homme, un saint. Qu'est-ce que ça lui a rapporté? Il est mort tout jeune. Moé pis les boys on a bu à sa santé. Tant pis! moi, je ne suis pas prêt à me priver de toutes les petites choses qui rendent la vie si plaisante.

Un petit verre et

Il n'est pas couvert !

Il est turquoise !



Joseph Napoléon de Lumsden.

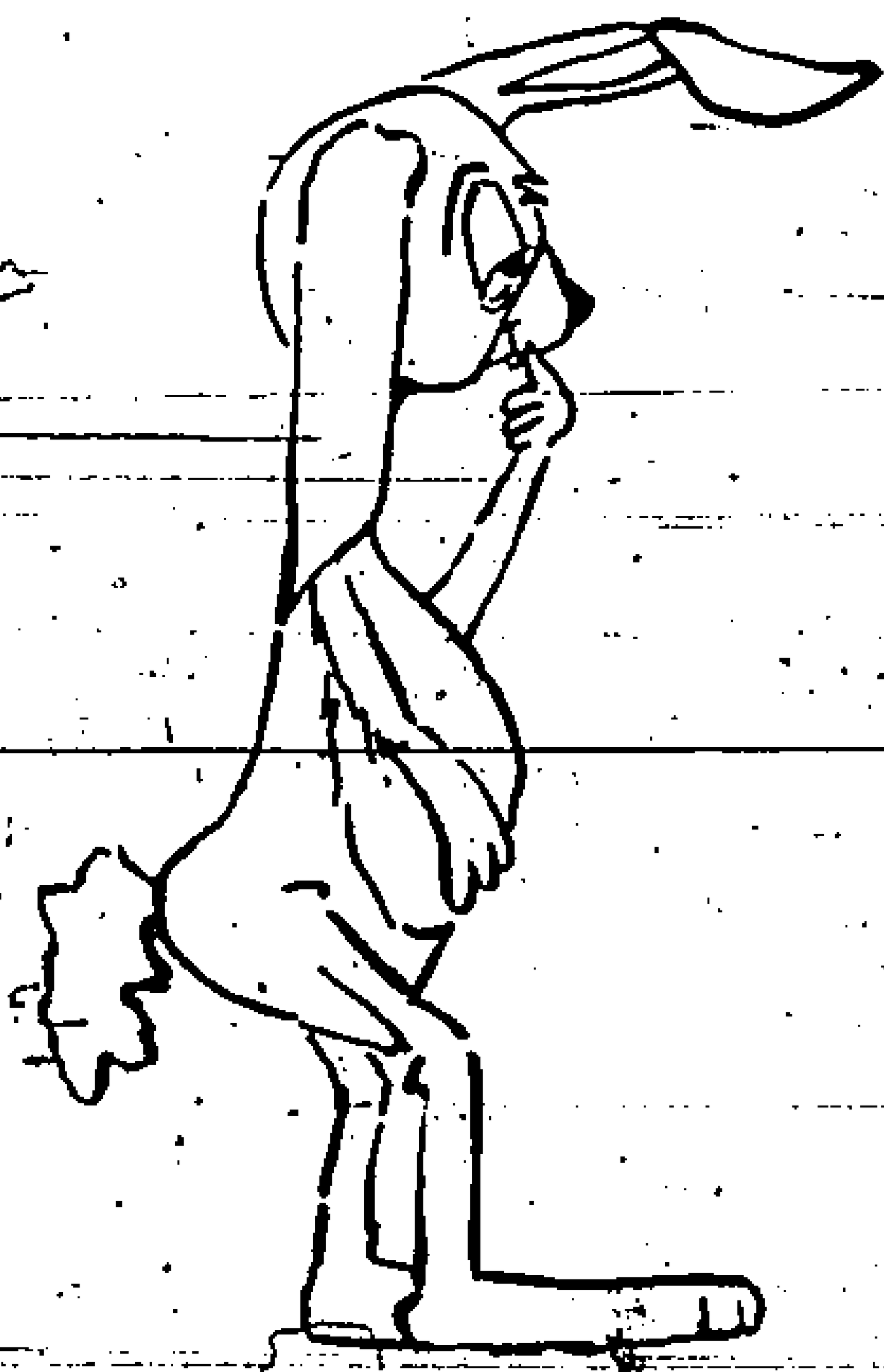
une cigarette de temps à autre, ça ne fait mal à personne. Tout le monde fume. Si c'était si grave que ça, ça ne serait pas si populaire. Crisse, même les médecins fument! Si c'était dangereux, ils seraient les premiers à arrêter! Eux-autres, ils connaissent ça, c'est leur métier. Ils ne sont pas allés à l'école pendant un tiers de leur vie pour apprendre des choses pour sauver l'humanité et ignorer leurs propres conseils. Y sont pas si fous que ça, istie.

Les nuages reflétaient toutes les couleurs, rouge, rose, gris-bleu, jaune-orange. Ils étaient presque aussi impressionants que la fumée des cheminées, toute illuminé et animé d'une couleur de feu, s'étirant paresseusement à la perte de vue.

—

On n'apprécie pas notre bonne fortune à Sudbury. On est témoins de couchés de soleil spectaculaires. Je pense un jour écrire une lettre de reconnaissance aux messieurs de INCO et de Falconbridge. Ils devraient faire prendre une photo par un photographe professionel et la faire publier dans le magazine Week-end. Toute une page, non, deux, en couleur, au milieu. Ca serait une preuve que c'est aussi beau à Sudbury que n'importe où ailleurs au Canada et au Québec.

Qu'est-ce que je racontais? Ah, oui. En auto. On se promenait, comme ça, rien à faire. On s'est décidé d'aller manger au Deluxe, parce que c'est moins cher qu'au A et W. (c'est pas si-bon, mais on s'accoutume). Leurs hamburgs sont secs, mais on ne peut pas se plaindre trop pour 25¢. Je ne peux vraiment pas supporter leurs frites, par ailleurs, parce qu'elles goûtent le savon dont ils se servent pour savonner le ... non je ne peux pas dire ça parce qu'ils vont me poursuivre.







Ca me fait penser à une histoire! Non, c'est vrai, ça m'est arrivé l'autre soir! Crisse, qu'on a rit. On se promenait en auto, moé pis ma femme, parce qu'on avait rien à faire, pis on avait vu tous les films en ville. Il faisait très beau! Le soleil se couchait juste au-dessus de Copper Cliff.

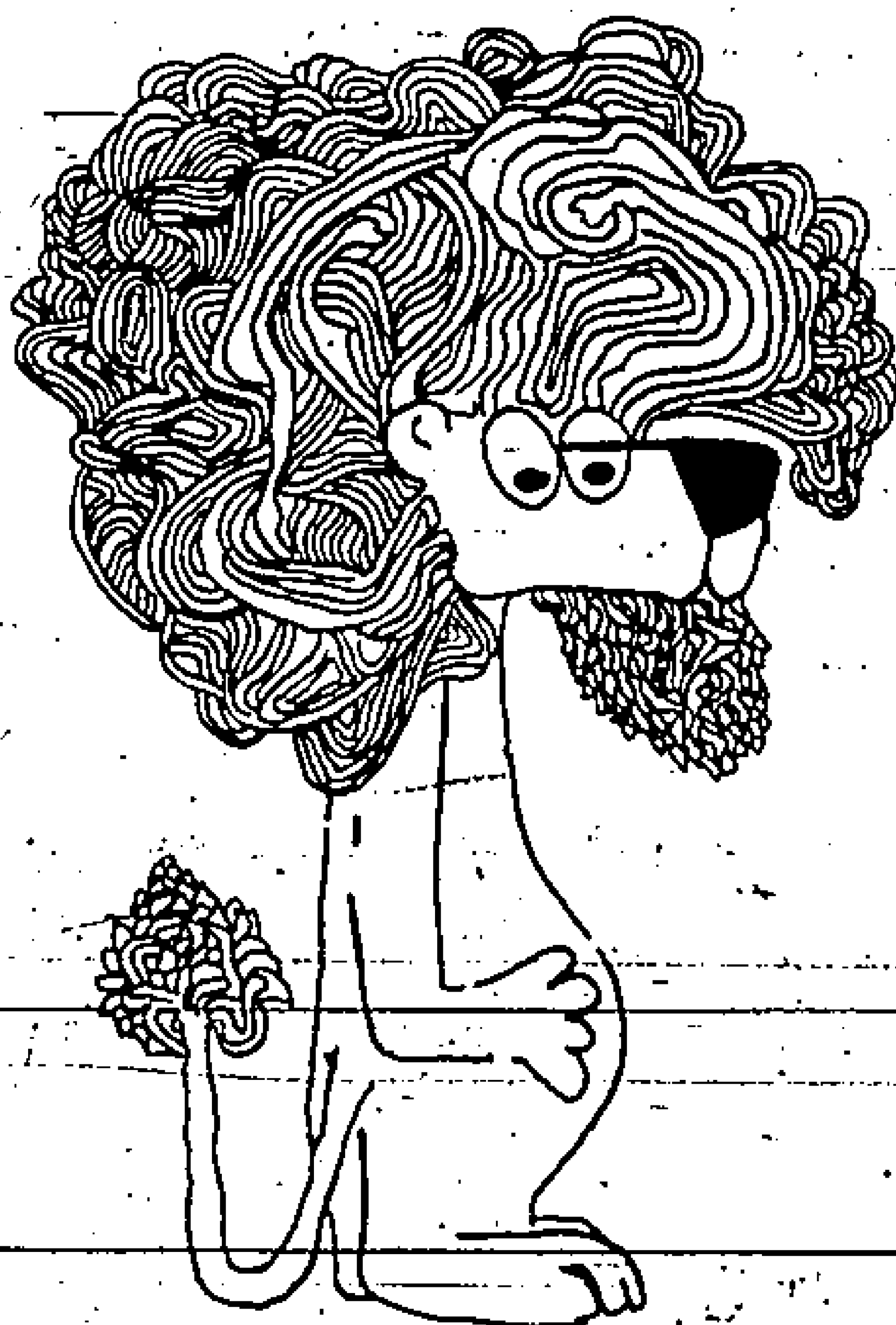
En tous cas, ma femme ne me croit pas (elle me fait dire qu'elles n'ont pas si mauvais goût que ça), et elle mangeait de ces frites au goût de savon quand l'indicent s'est produit.

Plus justement, elle

balançait la boîte de frites sur ces genoux et c'est pour cette raison que le tapis dans la voiture est tout taché de ketchup. Avez-vous déjà essayé d'enlever des taches de ketchup sur un tapis turquoise dans un auto? C'é toffe en crisse!

La banquette, (c'est un mot que les soeurs grises m'ont enseigné et que je n'ai pas oublié) je peux la faire remplacer parce que la compagnie d'assurance est obligée d'en faire ainsi, mais le tapis, ils m'ont dit qu'il n'était pas couvert. Bien sûr qu'il n'est pas couvert. Je leur ai dit qu'il était turquoise, mais ils ont insisté que ce n'était pas la même chose. On se fait toujours fourré par les compagnies d'assurance.

Prenons l'assurance-vie. Aussitôt le couple revenu du lune de miel, les compagnies anglaises envoient des Belges pis des Africains du Nord leur vendre de l'assurance. (Les mêmes types qui vendent les encyclopédies et qui essaient de vous impressionner en vous donnant, gratuitement mon cher, le précieux tome 7, celui qui contient toutes les connaissances du Moyen Âge et de l'Antiquité et qui vous parle des traités d'Aristote ou du Livre du Trésor de Brunetto Latini. Si l'on promet d'acheter la collection entière à 25¢ par mois au lieu de 4¢ par semaine, l'on reçoit, que l'on le veule ou non, la collection Bol'chaia Sovets-kaia Enciclopedia, publiée an 1928, en 30 volumes.)



Alors, pas plus intelligent, on achète $10,000. d'assurance-vie à $9.95 par mois. (Le 95¢ c'est de l'assurance pour payer l'assurance originale en cas de maladie). Vers minuit, on est si écoeuré d'entendre des explications au sujet de conditions, de clauses spéciales et de double indemnité qu'on fait des tostes et du café qu'il faut prendre dans le salon parce que la vaisselle du souper d'hier traîne encore par terre dans la cuisine, la table n'ayant pas encore été livrée.

Les yeux mi-fermés, les fesses engourdies et l'estomac boulversé, on est prêt à signer n'importe quel papier d'allure officiel pour se libérer de ce bourreau au français correct.

Revenons à l'auto et à l'incident du tapis turquoise taché. Pendant que nous mangeons nos hamburgers secs, j'avais déposé ma cigarette. Je m'était toujours promis de vider le cendrier mais quand on file à 60 ou quand on est stationné dans le drive-way du futur beau-père en train de necker, l'occasion ne s'y prête pas très bien.

La cigarette, donc, mal à son aise au sommet du tas de mégots morts, est tombée du cendrier ...dans la botte de ma femme...ce qui occasionna la chute des frites... la mauvaise humeur de ma femme...et le mécontentement subséquent de ma part envers ma femme quant le mégot fugitif se réfugia par quelque trajet incalculable entre le dossier et le siège de la banquette.

Je ne suis pas plus fou qu'un autre... on me payerait cher pour m'y fourrer la main et tâter du bout des doigts. Deux verres de root-beer ont réglé le problème - à l'exception du trou dans la banquette gommeuse.

Une chance que l'auto était assurée.

mais alors c'est toute la question épineuse du partage fiscal pourrait ainsi dire réduire le fardeau des taxes que supporte le secteur du logement.

Il y a aussi le profit puisque le logement entre dans le circuit capitaliste les profits qu'on y réalise sont considérés comme "normaux". Pourquoi alors ne pas tenter d'éliminer le profit? Dans de nombreux pays on a ainsi éliminé le profit de la plus grande partie du domaine du logement par les moyens combinés d'un secteur public de logement, secteur comprenant des coopératives ou autres organismes sans but lucratif. Donc, la mise en place d'un secteur public du logement et l'extension du secteur coopératif pourrait éliminer le profit pour une réduction possible de 10 à 15%.

Jusqu'à maintenant nous avons tenté de décrire globalement divers aspects de la situation du logement à Sudbury. Nous avons en plus examiné différents facteurs économiques toujours en relation avec le coût du logement. Nous étudierons présentement certaines mesures pouvant constituer une politique constructive d'habitation. Ces mesures pour la plupart ont été soumises au cours de certaines entrevues avec des membres actifs du Planning Board, du Comité du logement, des membres de Real Estate, des architectes, et des membres du Conseil de ville et professeurs de l'Université Laurentienne.

Cette politique de l'habitation devrait être distincte d'une politique sociale générale sans laquelle aucune politique de logement n'a de sens ni d'efficacité. Il est bon de mentionner également que s'il faut se préoccuper en priorité des problèmes de logement des plus défavorisés, il n'en reste pas moins que cette politique du logement doit s'adresser à toute la population et viser d'une manière générale à réduire le coût et augmenter la qualité des logements. Voici les mesures qui selon nous formeraient une telle politique et poursuivraient ces objectifs:

1. La nationalisation <u>du sol urbain</u>

Nous savons maintenant quels torts cause la spéculation foncière d'abord en augmentant le coût du logement. Pour éliminer ce facteur, c'est donc à la propriété privée du sol qu'il faudrait s'attaquer par le moyen de la nationalisation du sol. Cette formule en plus d'apporter des revenus supplémentaires aux pouvoirs publics, assureraient un marché de la location qui prendrait la relève du marché des terrains comme régulateur économique de l'utilisation du sol. D'ici là il serait opportun, notamment de contrôler rigoureusement le prix des terrains, d'interdire la revente d'un terrain devenu propriété publique et de créer des sociétés publiques pour le développement de la construction dans la ville.

2. L'industrialisation <u>de la construction</u>

Les fondements d'une industrialisation plus poussée de la construction sont l'utilisation plus rationnelle de l'énergie et la diminution du temps nécessaire à la production. Le processus évolue à l'usinage complet du logement en passant par les divers dégrés de préfabrication. Ce secteur de la préfabrication sera couvert plus spécifiquement dans l'aspect construction. Quoiqu'il en soit de l'introduction de procédés nouveaux, nous pouvons attendre une réduction du coût jusqu'à 20% et un accroissement de la qualité. C'est le résultat qui a été obtenu en Suède où la préfabrication entre déjà pour plus de 60% dans l'ensemble de la construction des logements.

3. Allocations aux <u>personnes délogées</u>

Même si l'on arrive à réduire le coût du logement pour tous, il faut encore de toute évidence et en priorité venir en aide aux personnes les plus directement touchées par les problèmes de logement; les personnes dites à faibles revenus.

On sait qu'il y a dans ce domaine une politique du logement subventionné consistant à attacher des subventions à un certain nombre de logements destinés à des personnes à faibles revenus. Nous proposons ici une formule qui respecte la dignité des gens. Cette subvention pourrait prendre la forme d'une allocation aux personnes. Cette formule romperait radicalement avec le caractère ségrationiste du logement subventionné. Cette allocation pourrait s'administrer et se calculer en fonctions des mêmes barêmes que ceux d'une bonne échelle de loyer pour logements subventionnés. C'est ainsi qu'elle devrait combler toute la différence entre le loyer correspondant à la capacité de payer de la famille et le loyer d'un logement correspondant aux besoins de cette famille.

4. La Conservation des bons logements

Une autre considération s'impose concernant la conservation du stock des bons logements à loyer modique. L'application rigoureuse d'un code de logement est nécessaire à cette fin. Mais outre le vieillissement prématuré par manque d'entretien, un autre danger menace ces logements: la démolition prématurée par des projets publics ou privés. Un bon logement à prix modique est irremplaçable: sa perte représente pour la collectivité un coût social devant devant être compensé par une prime chargée aux développeurs qui démolissent de tels logements. Cette prime pourrait alors contribuer à financer les fonds des allocations de relogement de personnes délogées par des projets de développement privés.

5. Le Secteur public et la Rénovation urbaine

Il y a déjà longtemps que nous entendons parler et que nous sommes témoins de la Rénovation Urbaine à Sudbury. Une première conception de la rénovation urbaine a fort heureusement été quelque peu dépassée: celle qui mettait l'accent sur la démolition des taudis (slum clea-





rance) et qui provoquait l'expulsion pure et simple des "pauvres" sous le prétexte d'amélioration sociale.

On se préoccupe maintenant davantage de reloger les gens. On commence à respecter un plus le milieu social et les besoins véritables de la population. Toutefois on a pas encore appris à faire une place suffisante à la population ou plutôt à la participation des citoyens, et surtout on reste pris avec les contradictions de système du logement subventionné "pour personnes à faibles revenus". La structure actuelle de notre ville donne naissance au facteur suivant: les quartiers centraux vieillis sont devenus l'habitat de la population défavorisée et de la main d'oeuvre mobile. D'autre part, les appartements de luxe remplacent progressivement cette ancienne occupation du sol afin de profiter des avantages de la proximité du centre-ville.

La rénovation urbaine actuelle cherche à éviter les conséquences directes et naturelles de la structure de l'économie foncière urbaine: accroissement de la valeur des terrains accompagnant la dégradation physique accélérée des quartiers centraux, éviction de la population défavorisée et rupture avec son milieu social, démolition de logements à loyers modiques. En voulant éviter ces conséquences et reloger les gens dans leur milieu on aboutit au résultat suivant: l'obligation de reloger les gens à faibles revenus dans un logement très cher, c'est-à-dire, un logement familial neuf de qualité supérieure construit sur un terrain dont le prix est multiplié par la spéculation, dans un environnement qui n'est pas encore transformé malgré les coûts de rénovation énormes occasionnés par des décennies de négligeance. Le coût de telles opérations implique qu'on ne s'attaque pas à l'ensemble des problèmes du logement mais plutôt qu'à un petit nombre de quartiers détériorés, et qu'on ne reloge aussi qu'un petit nombre de familles. Mais en même temps, le caractère fragmentaire de telles opérations en compromet l'efficacité. L'illogisme de cette forme de rénovation urbaine tient au fait qu'elle ne s'attaque pas

aux causes: une inégalité sociale très accentuée entraîne la ségrégation dans l'habitation quel que soit le contexte.

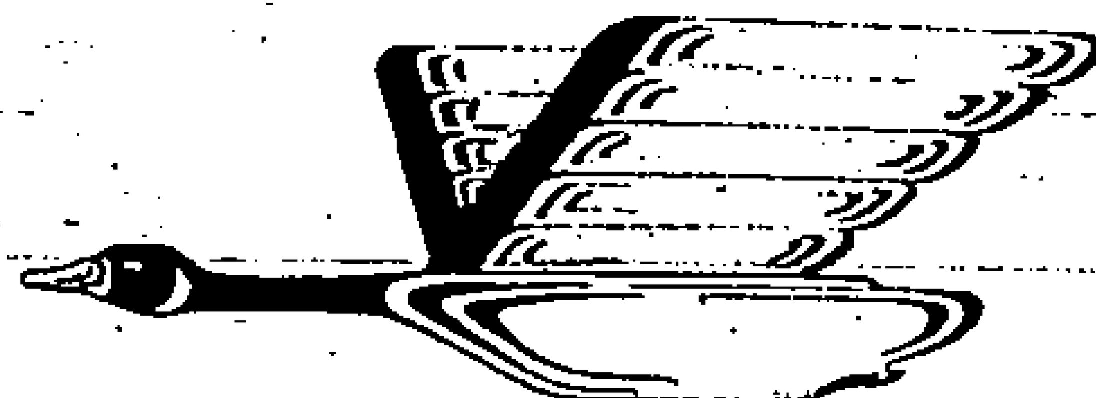


La propriété foncière augmente les coûts de la rénovation et empêche la réalisation de plans intégrés visant à une localisation socialement optimale de l'habitat. Cela nous ramène aux options fondamentales dont nous avons déjà parlé: politique sociale et nationalisation du sol qui sont à la racine du problème du logement. D'autre part, il apparaît clairement que le marché privé capitaliste ne peut satisfaire les besoins de la population en logement et surtout assurer la rénovation urbaine. C'est ce même point de vue qui nous amène à souligner que le secteur public du logement a en fait une très grande importance. Le secteur public du logement tel que nous le concevons devrait en effet s'autofinancer et mettre sur le marché des logements qui seraient en principe accessibles à tous. Le premier objectif de ce secteur serait de combler la différence entre quantité de logements nécessaire socialement et ce que le marché privé nous fournit présentement. Le secteur public permettrait également de réaliser des économies dans le coût du logement vieux ou neuf par l'utilisation d'un financement public à un meilleur taux et, à long terme, par une production industrielle massive et par la suppression du profit. Le secteur public aurait de plus un rôle régulateur sur l'ensemble du marché du logement. Enfin, un autre objectif de ce secteur serait d'améliorer la qualité du logement par des recherches sur les plans et méthodes de construction.

Parallement au secteur public et en collaboration avec lui, le secteur coopératif du logement devrait être encouragé à se développer et à participer à la rénovation urbaine. Nous croyons, en effet, que le mouvement coopératif pourrait jouer un rôle bien plus important qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant dans le domaine du logement, en investissant massivement dans des projets économiques, permettant ainsi à un plus grand nombre l'accession à la propriété coopérative, selon des formules assurant la participation réelle des coopérateurs.

SUITE AU PROCHAIN NUMERO...

nouveau programme d'études indiennes - esquimaudes



En septembre 1971 l'Université Laurentienne offrira pour la première fois un programme d'études-interdépartementales indiennes-esquimaudes. Il existait un cours en études indienne depuis deux ans et ce cours est à la base du nouveau programme dans lequel participent huit départements de l'Université. Un étudiant peut maintenant obtenir un Bachelier avec concentration dans cette matière. Le professeur J.W.E. Newbery est président du comité qui s'occupe du programme.

Le professeur Newbery, qui a annoncé ce nouveau programme à la section des études religieuses des sociétés savantes à l'Université Mémorial, St. John's, Terre-Neuve, a dit que l'on avait montré beaucoup d'intérêt pour ce nouveau genre d'études.

Le but de ce programme est d'introduire l'étudiant de la manière la plus large aux problèmes auxquels font face les premiers habitants du pays, et aussi de souligner les réalisations et les valeurs qu'ils ont à offrir à notre communauté. Les départements de biologie, d'anthropologie, d'histoire, de linguistique, de géographie, de philosophie, de sciences religieuses et de sociologie, et peut-être d'autres encore offriront des cours utilisés par les étudiants de manière à pénétrer les expressions culturelles, spirituelles, les problèmes historiques, le renouveau du mode de vie et de la langue des indiens et leurs aspirations dans le monde d'aujourd'hui.

Le professeur Newbery a dit que le programme devait être mis sur pied à tout prix parce qu'il se fonde sur la contribution que les premiers habitants du Canada sont capables de faire, si on leur en donne le loisir, à nos problèmes écologiques et sociologiques d'aujourd'hui. Il a fait remarquer que la vue spirituelle de la vie qui a inspiré les Indiens et qui s'est exprimée dans leurs arts et leur littérature orale pouvait aider à guérir les différents malaises rencontrés par la société industrielle.

En plus de différents cours reliés à ce programme d'études, un séminaire de coordination aura lieu chaque semaine dans le but de conserver l'unité des études et de les centrer sur les objectifs principaux du programme. Le programme lui-même sera administré par un comité composé de représentants des départements intéressés des étudiants et de la communauté. Par le seul moyen du séminaire, les étudiants inscrits dans ce programme auront l'occasion de donner une forme et une direction à leurs études.

Ainsi, les étudiants qui désirent s'inscrire dans ce programme sont cordialement invités à recueillir de plus amples renseignements auprès du professeur Newbery, salle 307 de l'Université de Sudbury.





UNE

EXPERIENCE

DU MONDE

INDIEN

LES

RACINES

DE LA

PAIX

SERONT ICI

JEUDI LE 14 OCTOBRE

As one means of introducing the new interdepartmental programme in Indian-Eskimo studies, I have taken responsibility for inviting to this campus "The White Roots of Peace". This is a group of Indian spiritual leaders drawn mainly form the Iroquois nation.

The native people of this continent traditionally hold a cyclic view of history. The period beginning about the middle of the 19th century they saw as heralding the last age of the present cycle. In such a time it became permissable, even important, to reveal to others insights which had formerly been part of the great secret of Indian spiritual life and by which they had tried to walk "the straight path of life in a sacred manner". Their great leaders, -misunderstood and destroyed in the European confrontation, - believed that these insights when made known would be effective in persuading the flood of white men away from their exploitive attitudes to the natural world and towards a harmonious life, under the Great Spirit, with all things. Here, presumably would be found the roots of the next cycle.

It was out of such a belief that the "White Roots of Peace" movement was formed in the great Iroquois nation. It had its counterpart in other Indian nations too.

The group of approximately 12 people that comes to us is drawn mainly from the Chaugnawaga area and includes such well-known Indian people as Willie Dunn, Ernest Benedict, Gerry Gamble.

J.W.E. Newbery.

Sudbury Apartment Rental Service

Ce service est mené par un certain Mr. Hobson pour fins lucratives. Les propriétaires qui ont des maisons ou des appartements à louer paient de $2.50 à $5.00 pour laisser leurs noms à ce "Rental Service". Les gens qui cherchent un logis, par contre, doivent payer $2.00 pour s'enregistrer et un autre $10.00 si le service leur trouve un logis. Ainsi, avant même d"avoir fait aucune transaction, Mr. Hobson a empoché de l"argent. Sa part d"efforts se limite à essayer de trouver dans ses filières les locataires ou les logis qui correspondent aux demandes et ensuite à communiquer les renseignements par téléphone.

ORGANISATIONS OU ASSOCIATIONS AYANT TRAIT AUX LOCATAIRES ET AUX PROPRIETAIRES

Landlord & Tenant Advisory Bureau

Ceci est une organisation établie par le gouvernement municipal, dont le but est de venir en aide aux propriétaires et aux locataires. Cette aide se limite à donner quelques conseils puisqu'ils n'ont aucun pouvoir. Ils possèdent aussi des copies du "Landlord & Tenant Act" qui est un petit livre qui résume les droits et les devoirs légaux des propriétaires et des locataires. Ce livre a le défaut majeur d'être incompréhensible par le commun des gens; il est seulement accessible aux avocats, ou à ceux qui ont une connaissance du langage légal.



JE NE M'ETENDRAI PAS A VOUS DEFINIR ICI DANS LE LONG ET LE LARGE CE QU'EST LE SERVICE DE CONSULTATION, TELLE UNE TABLE DES MATIERES. SI VOUS VOULEZ LE SAVOIR, VENEZ-Y VOIR. JE VOUS ATTENDS. BIENVENUE A TOUS. DENISE.

Tenant Association:

Ceci est une organisation formée de locataires qui espèrent, en s'unissant, pouvoir améliorer la situation des gens qui louent. S'ils pouvaient accumuler un assez grand nombre de participants, ils pourraient grâce à leur puissance (qui résiderait dans leur nombre) vraiment accomplir quelque chose. Un de leurs buts principaux semble être d'établir une Régie des Loyers à Sudbury, semblable à celle qui existe au Québec.

If you don't do it,

it won't get done.

